



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 45 (2011), p. 307-320

Angelos Ntalachanis

Les archives grecques de Suez : un fonds inédit.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

Les archives grecques de Suez : un fonds inédit

L'OBJECTIF de cet article est de présenter un matériau empirique repéré à Suez en novembre 2008 et ayant trait à la population grecque de la ville¹. Après un aperçu de l'installation des Grecs en Égypte avant l'ouverture du canal de Suez, nous nous pencherons sur le cas particulier de la population grecque de Suez. Par la suite, nous évoquerons rapidement la bibliographie existante sur ce sujet, et décrirons le contenu des archives et les perspectives qu'elles ouvrent à la recherche historique. En raison de la brièveté de notre visite dans les locaux où sont conservées les archives, ce bilan, ainsi que le recensement des documents repérés dans la ville de Suez, ont pour le moment un caractère provisoire.

La présence grecque dans la vallée du Nil

Si l'immigration grecque en Égypte date essentiellement du XIX^e siècle, les premières implantations grecques dans le pays remontent à une période plus ancienne : au moment de l'arrivée de Bonaparte en 1798, on y recensait environ cinq mille personnes d'origine grecque².

1. Cette recherche a été effectuée dans le cadre d'un contrat de l'Ifao pour le programme « Appropriation et transformation d'un territoire : villes, fouilles et collections dans l'isthme de Suez », dirigé par Mercedes Volait du laboratoire In Visu (Cnrs/Institut national d'histoire de l'art). La localisation et un premier recensement du fonds archivistique ont été rendus possibles par le soutien de la Communauté grecque du Caire, de son président, M. Christos Cavallis, ainsi que de sa commissaire et responsable des archives historiques, M^{me} Villy Politis.

2. Hadziiossif, *La colonie grecque en Égypte*, p. 89.

En tant que sujets de l'Empire ottoman, ils constituaient le *millet* grec-orthodoxe local, et étaient placés sous l'autorité du patriarcat grec-orthodoxe d'Alexandrie. Leurs principaux lieux d'installation étaient les villes du Caire, de Rosette, de Damiette et d'Alexandrie.

La première vague d'immigration du XIX^e siècle s'est produite sous le règne de Mohamed Ali (1805-1848), dont la politique de modernisation a attiré en Égypte des marchands grecs déjà intégrés dans les réseaux commerciaux du bassin méditerranéen. Originaires surtout de Chio, d'Épire, de Thessalie et de Macédoine, ils se sont principalement établis à Alexandrie d'où ils pouvaient s'adonner aisément au commerce entre l'Égypte et les villes levantines et européennes. Selon l'historien Auriant, en 1815 on comptait dans ce port un millier de Grecs, tandis qu'à la même période dans la ville de Suez « [...] sur 8 négociants, 6 étaient des Grecs, qui faisaient le commerce de commission avec Djedda d'où ils importaient par Suez des produits des Indes, du gingembre, du tamarin de Djedda qu'ils acheminaient sur Le Caire, par caravanes ; [...] leurs retours étaient payés en marchandises expédiées du Caire à Djedda par Suez ³ ».

Mohamed Ali avait favorisé l'installation des Grecs qui, n'ayant pas le soutien d'un État fort, ne représentaient pas une menace pour les intérêts égyptiens, et lui permettaient en outre de garder une certaine autonomie face aux puissances occidentales. Les marchands grecs, familiarisés avec les coutumes levantines, savaient entretenir des bons rapports avec la cour du vice-roi. Ce dernier, d'ailleurs, avait toujours conservé des liens avec des commerçants grecs de Cavalla, sa ville natale, dont certains l'avaient même suivi en Égypte. Ces relations personnelles ont certainement joué un rôle non négligeable dans ses bons rapports avec la population hellénique. La mort du vice-roi n'a pas pour autant mis fin aux activités des Grecs dans la vallée du Nil. Même si la pénétration économique des Britanniques et des autres Européens allait bientôt remettre en question leur suprématie dans le secteur commercial, une nouvelle génération d'entrepreneurs était en train de se constituer, qui bénéficiait dès 1855 du régime capitulaire accordé aux détenteurs de la nationalité grecque ⁴.

Dans les années 1860, l'essor du marché du coton a impliqué un très grand nombre de Grecs, actifs dans toutes les branches du secteur cotonnier et a permis la constitution d'une bourgeoisie. Cette bourgeoisie locale d'origine grecque a été porteuse de nouvelles idées sociales et politiques, et s'est positionnée contre la culture de la société traditionnelle. Toutefois, le statut social et économique de la majorité n'était pas celui de riches marchands, mais plutôt d'artisans et de petits commerçants. S'ils habitaient principalement à Alexandrie et au Caire, ils avaient peu à peu pénétré également la campagne égyptienne.

3. Auriant, « Méhémet-Ali et les Grecs », p. 30.

4. Les capitulations (en arabe, *al-imtiyazât al-ajnabiyya*) étaient des conventions qui réglaient le statut des étrangers dans l'Empire ottoman. Elles leur accordaient l'autorisation de voyager et de faire du commerce librement, l'exonération des impôts, la liberté du culte et l'inviolabilité du domicile. En matière pénale, ces étrangers ne pouvaient être jugés que par leurs propres consuls ou par les tribunaux mixtes qui ont été établis en Égypte en 1876. La France, sous François I^{er}, a été le premier pays à signer des accords de capitulations avec l'Empire ottoman, en 1536. Ensuite, d'autres puissances européennes l'ont imitée, tandis que la Grèce fut en 1855 le dernier pays à obtenir des privilèges capitulaires. Pour une synthèse sur la question des capitulations dans l'Empire ottoman, en Perse et en Égypte voir : Wansbrough *et al.*, « Imtiyazât », p.1207-1225.

C'est aussi durant cette période que les grands travaux entrepris en Égypte, notamment le percement du canal de Suez, ont attiré un nombre considérable d'ouvriers grecs venant surtout des îles du Dodécanèse : environ cinq des sept mille ouvriers européens recrutés sur le chantier du canal étaient d'origine grecque, et parmi eux trois mille venaient de l'île de Kassos⁵. Quand les travaux se sont achevés en 1869, une partie d'entre eux a accepté l'offre de Ferdinand de Lesseps, consistant à payer aux ouvriers et leurs familles les frais du retour au pays. Une autre partie s'est installée dans les deux villes nouvellement construites, Port-Saïd et Ismaïlia, ainsi que dans la vieille ville de Suez, pour être employée soit par la Compagnie elle-même, soit dans des secteurs d'activités connexes.

Les Grecs de Suez

L'historien-diplomate Athanasios Politis mentionne qu'en 1869, la ville de Suez n'hébergeait pas plus de 50 Grecs, dont 15 étaient des marchands et le reste des ouvriers⁶. Le nouvel État grec, indépendant depuis 1830, accorda néanmoins une grande importance à la présence de ses ressortissants dans cette ville portuaire de la mer Rouge, comme l'atteste l'existence d'un vice-consulat à Suez déjà à la fin de l'année 1868⁷. En 1871, les Grecs de Suez, encore peu nombreux, créent un comité dont le rôle est de soutenir les activités d'une école et d'une église. Moins de deux décennies plus tard, en 1889, ce comité se structure en association et devient la Communauté grecque de Suez⁸. Elle est alors établie sur le modèle de la première et la plus florissante de toutes les Communautés grecques d'Égypte, en l'occurrence celle d'Alexandrie, fondée en 1854.

La présence grecque à Suez s'est renforcée avec l'ouverture du canal au trafic maritime, et connaît même une expansion démographique spectaculaire pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Selon le recensement égyptien de 1907, 1 059 des 18 347 habitants de Suez étaient Grecs⁹. Il s'agissait alors du groupe ethnique étranger le plus nombreux de la ville, suivi par les sujets britanniques (principalement d'origine maltaise et chypriote) et les Italiens. Un demi-siècle plus tard, en 1953, les ressortissants enregistrés auprès du vice-consulat grec de la ville étaient au nombre de 2 325. À ce chiffre il faut ajouter 270 ressortissants britanniques

5. Politis, *O Ellinismos ke i Neotera Egyptos* II, p. 77.

6. *Ibid.*, I, p. 302.

7. Faute d'autres sources sur la création du vice-consulat grec à Suez, nous avons eu recours aux registres notariaux, qui le mentionnent pour la première fois dans un acte daté du 28 novembre 1868.

8. Le mot « Communauté » est employé en grec [Κοινότητα] pour décrire aussi les associations grecques fonctionnant dans les diverses villes d'Égypte.

9. *Annuaire statistique de l'Égypte de 1910*, p. 30-31 : Selon le recensement officiel égyptien de 1907, sur un total de 62 973 sujets Grecs en Égypte, 6 743, c'est-à-dire plus de 10 %, habitaient dans les villes du Canal : 4 606 à Port-Saïd, 1 078 à Ismaïlia et 1 059 à Suez. La population totale des trois villes atteignait les 80 000 âmes (49 884, 11 448 et 18 347 respectivement).

d'origine chypriote, 100 ressortissants égyptiens et 80 apatrides d'origine grecque. Au total, donc, l'ensemble de la population d'origine grecque de Suez comptait 2 775 personnes¹⁰.

Un pourcentage considérable des Grecs travaillait alors pour la compagnie du Canal, la raffinerie de la Shell (*Anglo-Egyptian Refinery*) et la *Khédivial Mail Line*¹¹. Dans l'après-guerre, et en raison du fort taux de chômage qui touchait Alexandrie et Le Caire, plusieurs Grecs de ces deux villes se sont installés dans les villes du canal ainsi qu'à Suez, afin d'être employés dans les bases militaires britanniques installées dans cette région stratégique. Ils se sont ainsi retrouvés dans les années 1950 au cœur du conflit anglo-égyptien, dans une région devenue pour les Égyptiens le symbole de la lutte anticoloniale. Le retrait définitif des troupes britanniques de la région du canal, la nationalisation de la Compagnie et la crise de Suez en 1956 ont exacerbé les problèmes économiques auxquels étaient confrontés les Grecs de la région. Nombre d'entre eux ont alors dû quitter les villes du Canal pour rejoindre – souvent après un bref passage par les grands centres urbains de l'Égypte – soit la Grèce, soit l'Australie qui constituaient à l'époque leurs principales destinations migratoires. Leur départ s'est prolongé sous forme d'émigration ou de rapatriement tout au long des années 1950 et 1960. En 1963, la population grecque de la ville de Suez n'était plus que de 1 700 personnes¹². En 1967, à la fin de la grande vague de départs de la première moitié des années 1960, on n'y comptait plus que 500 Grecs¹³. Et en juin 1972, les quelque 85 Grecs qui restaient encore à Suez furent contraints, comme l'ensemble de la population, d'évacuer la ville ; peu d'entre eux y sont retournés lorsque cela est devenu possible¹⁴. L'institution de la Communauté grecque de Suez a pourtant subsisté, en vivant, jusqu'en 1982, date à laquelle elle a fusionné avec la Communauté grecque du Caire.

À la recherche de l'Histoire

Les travaux sur la présence grecque en Égypte peuvent être classés en deux catégories. D'une part, les ouvrages écrits par des Grecs qui, ayant vécu en Égypte, ont essayé de raconter l'histoire de leur propre communauté, sans employer toujours des méthodes scientifiques. Ces ouvrages ont plutôt le caractère de témoignages, dans lesquels les auteurs ont tendance à présenter sous une lumière positive la présence grecque dans la vallée du Nil. Cela ne veut pas dire que ces travaux ne valent pas en tant que sources, car ils nous fournissent une masse d'informations qui seraient autrement perdues à jamais¹⁵.

10. Archives du ministère grec des Affaires étrangères (AYE), 1953/51/1/1, 113, Suez, 19 janvier 1953, Rapport annuel (1952) du vice-consulat de Suez. Rédigé par le vice-consul Barbalias.

11. L'identification des professions des membres de la population grecque de Suez a été possible grâce aux registres du vice-consulat, dont il est question plus loin dans le texte.

12. Souloyiannis, *I thesi ton Ellinon stin Egypto*, p. 55.

13. Kouanis, *Anamniseis apo tin Elliniki Paroikia*, p. 141.

14. *Ibid.*, p. 142.

15. Dans cette catégorie on pourrait inclure les travaux de Kouanis, *Anamniseis apo tin Elliniki* ; Souloyiannis, *I thesi ton Ellinon stin Egypto* ; Yialourakis, *I Egyptos ton Ellinon*.

D'autre part, on trouve un certain nombre de publications scientifiques traitant de l'histoire de la présence grecque en Égypte¹⁶. Toutefois, ces travaux présentent une faiblesse commune : ils focalisent principalement sur les cas d'Alexandrie et du Caire. La population grecque du canal, et notamment celle de la ville de Suez, n'a pas encore été l'objet de recherches historiques poussées. Or, malgré la tendance dominante au sein de l'historiographie sur le sujet à traiter la présence grecque en Égypte comme un ensemble démographique sans différenciations, le cas des Grecs du Canal, et par conséquent de Suez, est particulièrement intéressant pour la raison suivante : le grand capital, la grande bourgeoisie grecque qu'on rencontre dans les centres urbains importants, sont ici absents. Les Grecs qui habitaient Port-Saïd, Ismaïlia et Suez, appartenaient principalement à des couches sociales moyennes et inférieures, et, pour plus des trois-quarts d'entre eux, dépendaient directement ou indirectement du fonctionnement du canal¹⁷.

Cette lacune historiographique concernant ceux qu'on pourrait qualifier de Grecs « subalternes » d'Égypte est surtout due au fait qu'une grande partie des sources est restée jusqu'aujourd'hui inexplorée, tandis que la partie connue est soit dispersée entre différentes villes de l'Égypte et de la Grèce, soit non organisée, soit les deux. Les travaux scientifiques existants ont exploité surtout les sources concernant la population grecque d'Alexandrie et, dans une moindre mesure, celle du Caire, privilégiant une vision « du haut vers le bas » de la présence grecque en Égypte. C'est une lacune que nous avons essayé de combler avec la recherche menée dans le cadre du programme « Isthme de Suez » sous la direction de M. Vassilis Colonas, professeur en histoire de l'architecture. Le travail que nous avons entrepris avait comme premier objectif la localisation du matériau empirique qui pourrait contribuer à la reconstitution de la présence grecque dans les villes du Canal, non seulement aux niveaux urbanistique et architectural, mais aussi social et économique. Nous ne nous occuperons pas ici du matériau qui concerne les deux autres villes du Canal, Port-Saïd et Ismaïlia, pour nous concentrer sur ce qu'ont rapporté nos efforts en Grèce et en Égypte visant à localiser et rassembler des sources primaires relatives à la population grecque de la ville de Suez.

En Grèce d'abord, une recherche historique sur le sujet ne peut ignorer le fonds important des Archives littéraires et historiques grecques (ELIA), ainsi que le fonds de périodiques de la bibliothèque du Parlement. À ELIA, dans la section dédiée à l'hellénisme d'Égypte, il y a un nombre limité de dossiers concernant la présence grecque dans la ville de Suez, tandis que la bibliothèque du Parlement conserve les journaux hellénophones d'Égypte, publiés notamment dans les villes d'Alexandrie et du Caire. Les correspondances régulières provenant des villes du Canal offrent un aperçu clair, mais indirect, de la vie des Grecs à Suez. Les archives du ministère des Affaires étrangères grec, et notamment les rapports des vice-consuls de la ville à l'ambassade grecque du Caire, se sont avérés être une autre source importante.

16. Dans cette catégorie citons à titre indicatif les publications suivantes : Kitroeff, *The Greeks in Egypt* ; Ilbert, « Qui est Grec ? », p. 139-160 ; Trimi-Kirou, « Quel cosmopolitisme à l'ère des nationalismes ? » et Karanasou, « The Greeks in Egypt », p. 24-57.

17. AYE, 1963/44/5/2/1/2, 3429, Port Saïd, 20 novembre 1961, Daratzikis à l'ambassade de Grèce au Caire.

En Égypte, les annuaires statistiques qui publient les recensements officiels, offrent des instantanés statistiques précis des communautés grecques du pays, et notamment de celle de Suez. Par exemple, le recensement de 1897 rend compte non seulement de la population par ville, mais aussi des principaux traits qualitatifs, comme la profession, le lieu de résidence et le taux d'endogamie¹⁸. Au Caire, nous avons pu retrouver des traces de la présence grecque dans la ville de Suez dans les archives historiques de la Communauté grecque de la capitale. Soulignons que la Communauté du Caire conserve le fonds le plus important en Égypte sur les populations grecques de la vallée du Nil, et ce tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Mis à part le matériel qui porte sur les Grecs du Caire, on y trouve une série remarquable d'archives provenant de Communautés de villes plus petites¹⁹, et ayant fusionné après la Seconde Guerre mondiale avec celle du Caire. Parmi celles-ci se trouve une partie des archives de la Communauté grecque de Suez.

Comme nous l'avons déjà noté, l'institution grecque de Suez n'existe plus depuis 1982, date de sa fusion avec celle du Caire. Après la fusion, une partie de ses archives, constituée principalement de registres des écoles grecques de la ville, a été transférée à la capitale. Ainsi, nous y avons trouvé 15 volumes couvrant la période 1888-1967, et comprenant surtout des listes et des bulletins de notes d'élèves, des matricules d'écoles, des procès-verbaux de réunions du collège des professeurs. L'inventaire analytique de ces volumes est présenté dans le recensement provisoire à la fin du texte (tableau 1). Ce matériel nous permet d'examiner, outre les questions qui touchent directement au fonctionnement des écoles, le statut professionnel des parents des élèves grecs de Suez, ainsi que leur origine, à travers les matricules des élèves. Il est d'ailleurs intéressant que, dans ces registres, la colonne où l'on notait le lieu d'origine était intitulée « Patrie », ce qui est indicatif de la situation politique particulière qui régnait en Grèce pendant la période de la vague d'immigration vers l'Égypte, mais également de l'esprit profondément régionaliste palpable parmi les Grecs de la vallée du Nil²⁰.

Après Le Caire, la recherche nous a mené à Alexandrie, où vivaient la majorité des Grecs d'Égypte. Dans le port méditerranéen, la bibliothèque « Eugenios Michailidis » du consulat général contient la plus importante collection de livres et de journaux relatifs à la présence grecque en Égypte. Une source importante pour notre travail a été l'annuaire téléphonique et commercial de l'Égypte de l'année 1916, où l'on répertoriait les noms et les adresses des professionnels de Suez. Cet annuaire nous a servi comme base pour la constitution de catalogues détaillés des entreprises privées de la ville appartenant à des Grecs.

18. *Recensement général de l'Égypte de 1897*, Imprimerie nationale, Le Caire, 1898.

19. Outre les archives de la Communauté grecque de Suez, au Caire nous pouvons consulter également les archives des Communautés des villes suivantes : Assouan, Béni Suef, Fayoum, Faqous, Héliopolis, Minet al-Kom, Minia, Shibin-al-Kom, Shoubra, Tanta, Benha, Zagazig.

20. Cet esprit profondément régionaliste est reflété dans le nombre considérable de fraternités fondées sur la base d'une origine locale commune. Dans les villes du Canal les plus actives ont été celles de la région de Dodécannèse : de l'île de Kassos en premier lieu et de l'île de Symi en deuxième.

Découverte d'un fonds oublié

Lors de nos entretiens avec la responsable des archives de la Communauté grecque du Caire, M^{me} Villy Politis, nous avons évoqué l'existence possible d'une documentation complémentaire pour la ville de Suez. Selon certaines estimations, celle-ci pouvait être sauvegardée dans le bâtiment qui abritait la Communauté, l'école et le vice-consulat grecs, situé à Suez, rue Saad Zaghloul, sur un terrain où se trouve également l'église grecque-orthodoxe de la ville, dédiée à sainte Catherine. Le bâtiment en question avait été inauguré en 1916 et avait accueilli l'école et les bureaux de la Communauté. Dans les années 1970 on y avait transporté les documents du vice-consulat, mais celui-ci n'avait jamais fonctionné dans ces locaux²¹. Quoique la Communauté grecque de Suez ait fusionné avec celle du Caire en 1982, l'école et la Communauté avaient déjà suspendu leurs principales activités longtemps auparavant, à l'époque où, comme nous l'avons vu, les habitants de Suez avaient abandonné la ville.

Une première visite au bâtiment a confirmé notre hypothèse quant au matériel qu'il renfermait. Les portes et les fenêtres étaient scellées depuis des années, mais nous avons pu accéder à l'intérieur grâce à deux gardiens égyptiens qui nous ont ouvert la porte centrale. Notre première impression en pénétrant dans le bâtiment a été celle d'un abandon total. Pendant les années précédentes, on avait entreposé dans la plupart des salles (six au rez-de-chaussée et six à l'étage) plusieurs objets de manière désordonnée, et il était difficile d'évaluer le volume exact du matériel imprimé et manuscrit conservé. On devinait l'usage passé de chaque endroit par les écriteaux accrochés à l'extérieur des pièces ou par les objets jetés à l'intérieur : les bureaux de la Communauté, la salle d'immatriculation, le secrétariat de l'école, les salles d'enseignement. Nous pouvions toutefois discerner que, sous une épaisse couche de poussière, il y avait certainement des documents, des livres, des dossiers qui pourraient éventuellement s'avérer plus qu'utiles.

Après cette première visite de reconnaissance à Suez, nous sommes retournés au Caire pour demander au président de la Communauté grecque de la capitale, M. Christos Cavallis, l'autorisation de nous rendre une deuxième fois à la ville de Suez, avec cette fois une équipe d'ouvriers qui nous aideraient à repérer, nettoyer et ranger le matériel. Il a volontiers accepté, et nous a fourni tous les moyens nécessaires pour cette deuxième visite. Une semaine plus tard, donc, une équipe de six personnes, composée de M^{me} Villy Politis, de quatre ouvriers avec l'équipement approprié, et de l'auteur de ces lignes, est arrivée à Suez. Nous y sommes restés cinq jours et, en travaillant dans des conditions difficiles, nous avons pu nettoyer et trier provisoirement une partie du matériel. Il faut préciser à ce point, que le rangement du matériel n'a été en aucun cas exhaustif. Notre but principal était de « sauver » le matériel retrouvé et de le protéger de son exposition aux conditions climatiques difficiles et à la poussière accumulée au fil des années.

Notre première tâche était de « créer » une salle de réception pour le matériel repéré et, à cette fin, nous avons déblayé une chambre. Une fois cette tâche accomplie, le matériel imprimé et manuscrit trouvé dans les autres salles a été progressivement transporté dans un endroit spécialement aménagé dans le couloir d'entrée du bâtiment. Les documents nettoyés étaient par la suite déposés dans des

21. Le vice-consulat grec a transféré ses fonctions au consulat général grec du Caire le 15 janvier 1968.

cartons dans une armoire, et sur une table à côté de l'armoire dans la salle de réception. Le critère du classement était en principe de répertorier le type de chaque source (dossier, livre, registre, etc.) et, quand cela était possible, l'autorité qui l'avait émise : la Communauté, l'école, le vice-consulat ou autre. La majeure partie du matériel repéré et provisoirement classé provient de la Communauté grecque de Suez, une partie moins importante de l'école et, enfin, quelques documents du vice-consulat. Cette documentation plutôt hétérogène couvre dans son ensemble une période de plus d'un siècle (de 1868 aux années 1970). Il faut noter ici que, malgré nos efforts, une part substantielle du fonds archivistique de l'école reste encore dans le bureau de la direction, au premier étage du bâtiment, car nous n'avons pas eu le temps de le nettoyer et de le classer. Les documents sont rédigés pour la plupart en grec, et ceux qui sont en arabe, relativement peu nombreux, datent de l'après-guerre, quand l'usage de la langue arabe est devenu obligatoire dans les textes administratifs des associations étrangères. Pourtant, même dans ces cas, il s'agit généralement de copies de textes rédigés en grec.

Description des matériaux trouvés

La plus grande partie du matériel a été rangée dans vingt cartons avec des étiquettes indiquant le contenu. Deux d'entre eux, portant l'indication *Ελληνικό υποπροξενείο Σουέζ/ Vice-consulat grec de Suez* contiennent la découverte peut-être la plus importante : les archives du vice-consulat, qui contiennent notamment des passeports de citoyens grecs, invalidés pour des raisons diverses, ainsi que des fiches individuelles et familiales qui composaient le registre des citoyens grecs de la ville de Suez au début des années 1950. Grâce aux renseignements inscrits sur les 886 fiches conservées (nom, état familial, lieu d'origine, date de naissance, profession, date d'installation en Égypte, adresses résidentielle et professionnelle) nous pouvons reconstituer presque dans son ensemble la situation démographique, sociale et économique des Grecs de Suez, et obtenir ainsi une « anthropogéographie » grecque de cette ville de la mer Rouge pendant cette période.

Dans un autre carton portant l'indication *Ναυτιλία/Marine* nous avons classé des documents concernant le passage de navires grecs par le canal de Suez, mais aussi la marine grecque en général, surtout pour la période de l'après-guerre. La marine constitua en fait, depuis la création du royaume hellénique jusqu'à nos jours, un des secteurs les plus dynamiques de l'économie grecque. À Suez, le vice-consulat grec était un point de repère pour les marins et les bateaux grecs qui passaient par le canal et le port de la ville. Pour la période de l'après-guerre, nous disposons en particulier de registres répertoriant les navires grecs en escale à Suez.

Le tourisme constitue un autre secteur essentiel de l'économie grecque que nous pouvons étudier à travers les archives de Suez. Dans le carton portant l'étiquette *Τουρισμός/Tourisme*, on peut consulter des brochures publicitaires de l'Organisme grec de tourisme, ainsi que des imprimés portant sur des thèmes touristiques que la métropole envoyait au vice-consulat dans les années 1960, c'est-à-dire à l'époque où le tourisme devenait l'un des leviers principaux du développement économique de la Grèce de l'après-guerre. Par ailleurs, beaucoup de Grecs d'Égypte rapatriés dans les années 1950 et 1960 ont trouvé un emploi dans le secteur touristique, comme ils parlaient une ou plusieurs langues étrangères et avaient l'expérience du contact avec d'autres Européens dans les sociétés multiculturelles où ils avaient vécu.

Deux cartons avec l'indication *Στατιστικά Δελτία/Bulletins statistiques* contiennent la documentation que le Service statistique national de Grèce envoyait au vice-consulat, et qui concerne principalement la période après la Seconde Guerre mondiale. Ce matériel, sans être original, nous offre un aperçu du fonctionnement des autorités diplomatiques grecques dans leurs principaux champs de juridiction.

Dans quatre cartons libellés *Βιβλία και Περιοδικά/Livres et Revues*, nous avons regroupé des manuels scolaires, des livres et des revues dispersés dans les autres salles du bâtiment ou conservés dans la bibliothèque de l'école au premier étage. En plus de ces ouvrages, un nombre non négligeable de fascicules avec des examens écrits d'élèves a été entreposé dans trois cartons portant l'étiquette *Σχολείο/École*. L'ensemble de ces sept cartons, ajouté au matériel de l'école (conservé comme nous avons dit dans les archives historiques de la Communauté du Caire) et aux documents qui demeurent dans le bureau de la direction au premier étage du bâtiment, nous permettent d'étudier le thème de l'enseignement grec dans la ville²². Les questions éducatives se trouvaient constamment au centre de l'intérêt de la communauté grecque, tant dans les premières années de sa constitution, que dans des périodes de crise comme celle de l'après-guerre. L'adaptation de l'enseignement grec aux nouvelles réalités économiques et sociales de l'Égypte constituait alors l'un des principaux impératifs de tous ceux qui souhaitaient la perpétuation de la présence grecque dans la vallée du Nil. Un carton avec l'indication *Σχέδια/Plans* contient divers plans architecturaux correspondant à des bâtiments construits par la Communauté, comme les écoles et les églises, non seulement à Suez, mais aussi à Port-Tewfik. Enfin, un carton portant l'étiquette correspondante (*Εφημερίδες-Περιοδικά/Journaux-Revues*) comprend des numéros de journaux et de revues publiés pour la plupart en Égypte.

Une autre piste de recherche ouverte par les archives de Suez est celle de l'histoire institutionnelle de la Communauté grecque de Suez. Il est intéressant d'examiner à travers le matériel rassemblé la structure et le fonctionnement de cette organisation d'une population de la Diaspora grecque dite « périphérique », avec toutefois une signification particulière, en raison de l'emplacement géographique de la ville, port situé sur le Canal à son embouchure sur la mer Rouge. Le matériau pour une telle recherche est regroupé dans quatre cartons portant le nom *ΕΚΣ-Διάφορα/CGS-Divers*. On peut y trouver divers documents et reçus relatifs au fonctionnement et aux services de la CGS, tandis que dans deux cartons libellés *ΕΚΣ-Αποδείξεις/CGS-Reçus* nous avons regroupé les attestations de paiement des droits versés par les membres à la Communauté. Le reste des archives concernant la Communauté a été placé dans une armoire et sur une table adjacente. Dans l'armoire nous avons initialement rangé du matériel déjà classé en dossiers, mais resté éparpillé dans la salle des bureaux de la Communauté. Il s'agit notamment de documents concernant les affaires de la Communauté, comme ses finances, les associations sportives de Suez et de Port-Tewfik, le fonctionnement de l'école, diverses réunions et assemblées générales, des correspondances sur des sujets variés et des registres du courrier envoyé et reçu. On y trouve également les statuts de la Communauté, ainsi

22. L'enseignement grec en Égypte a déjà fait l'objet de la recherche historique, mais encore une fois le cas étudié est celui d'Alexandrie: Trimi-Kyrou, 'Kinotis' grecque d'Alexandrie.

que le relevé des démarches effectuées par cette dernière pour l'alignement de son règlement avec les prescriptions de la loi 384/1956 de l'État égyptien sur les associations. La plupart des dossiers concernent dans ce cas également la période de l'après-guerre. On trouvera dans le recensement provisoire qui suit un répertoire analytique des dossiers rangés dans l'armoire (tableau 2). Nous avons conservé la classification des documents en dossiers ainsi que les inventaires existants.

En dehors du matériel mentionné ci-dessus contenu désormais dans l'armoire et dans des cartons, nous avons repéré dans diverses salles du bâtiment des registres que nous avons placés, après les avoir nettoyés, sur une table à côté de l'armoire. La liste de ces registres est donnée dans un tableau spécial (tableau 3) du recensement provisoire des archives. Les découvertes les plus significatives sont cinq registres contenant des actes notariaux de Grecs couvrant la période de 1868 à 1892, qui coïncide, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, avec l'augmentation considérable de la population grecque de la ville. Dans le même endroit, nous avons aussi entreposé deux registres d'actes notariaux de la région d'Ismaïlia pour la période de 1874 à 1880. Par manque de temps, nous n'avons pas encore pu consulter ce matériau de manière approfondie afin d'évaluer son utilité pour une éventuelle recherche, mais celui-ci semble assurément très prometteur. Le registre du cimetière, où sont notés les enterrements effectués entre le 1^{er} janvier 1932 et le 26 avril 1955, présente quant à lui un intérêt tout particulier : combiné avec les fiches d'immatriculation, il peut contribuer à l'élaboration d'une prosopographie plus claire de la population grecque de la ville. Une autre découverte remarquable est enfin le journal de bord du cargo grec « Laconie », resté ancré au port au début de 1960 après qu'un incendie se fut déclaré à bord, au large de Suez. Une recherche basée sur ce journal pourrait nous fournir de précieuses informations sur les conditions de la marine grecque à l'époque.

Conclusion

Nous avons tenté de proposer en quelques pages une description concise du contenu des archives découvertes dans la ville de Suez en novembre 2008. La recherche historique peut doublement mettre à profit ce matériel : d'abord pour écrire l'histoire de la présence grecque en Égypte, mais aussi pour explorer certaines facettes de l'histoire grecque, comme dans le cas du tourisme et de la marine. Deux perspectives qui, pour l'instant, sont absentes des pistes de recherche ouvertes par le matériel, sont les relations de la population grecque avec les autres groupes étrangers de Suez, ainsi qu'avec les Égyptiens. Nous espérons toutefois qu'un recensement détaillé des archives orientera la recherche dans ces deux directions. Un tel recensement n'a pas été possible lors de notre brève visite aux locaux de Suez. Cependant, et compte tenu de la signification et du volume du matériel repéré, un tel travail doit être effectué très prochainement pour la protection du matériel rare qui se trouve encore dans le bâtiment de Suez. Ainsi, l'envoi prochain d'une équipe adéquatement équipée et avec le savoir-faire nécessaire apparaît indispensable pour procéder à la conservation, la classification et l'enregistrement du matériel retrouvé. Cela dotera la communauté scientifique de l'ensemble d'un fonds archivistique précieux, et nous permettra de procéder à une étude plus poussée suivant les perspectives ouvertes par une documentation jusqu'à présent oubliée.

Recensement provisoire des archives grecques de Suez

Tableau 1

Les archives historiques de la Communauté grecque du Caire concernant Suez contiennent :

1. Liste des élèves de l'école grecque de Suez de 1888 à 1901.
2. Registre des procès-verbaux des réunions du collège des professeurs de 1932 à 1934.
3. Procès-verbaux des réunions des enseignants-professeurs du collège « Panormiteios » (sans date).
4. Bulletins scolaires de l'école mixte de Suez (sans date).
5. Matricule des écoles de la Communauté grecque de Suez de 1918 à 1923.
6. Livre de correspondance de 1958 à 1959.
7. Bulletins des années scolaires 1919/1920 et 1920/1921. Sont inscrits le nom, l'origine, l'âge, la profession du père, les matières, les notes et des remarques.
8. Bulletins des années scolaires de 1937 à 1941.
9. Registres d'attestations d'études 1962/1963.
10. Livre de présentation du personnel enseignant du gymnase et du lycée, 1966/1967.
11. Établissements scolaires de la Communauté grecque de Suez. Inscriptions d'élèves, 1925/1926.
12. Registre des équipements et des meubles de l'école de Suez, 1927/1928.
13. Bulletins des années scolaires de 1921 à 1927.
14. Procès-verbaux des réunions du collège des professeurs de 1930 à 1938. Questions de discipline - assiduité aux cours.
15. Livre de comptes (en arabe), 1966/1968.

Tableau 2

Dans l'armoire du bâtiment de Suez, nous avons entreposé les dossiers suivants :

1. Correspondance Communauté grecque de Suez de 1914 à 1915.
2. Correspondance Communauté grecque de Suez, 1920.
3. Correspondance Communauté grecque de Suez, 1921.
4. Correspondance Communauté grecque de Suez, 1929.
5. Correspondance Communauté grecque de Suez de 1936 à 1937.
6. Correspondance Communauté grecque de Suez, 1947.
7. Correspondance Communauté grecque de Suez de 1944 à 1949.
8. Registres de l'Association sportive de Suez et Port-Tewfik (sans date).
9. Assemblées générales de 1959 à 1964.
10. Inscriptions, 1944.
11. Documents officiels (sans date).
12. Circulaires.
13. Statuts de la Communauté grecque de Suez.

14. Demandes de réduction des frais de scolarité de 1963 à 1966.
15. Soirées dansantes de la Communauté grecque de Suez de 1961 à 1969.
16. Loterie de la Communauté grecque de Suez (sans date).
17. Liste des membres de la Communauté grecque de Suez, 1958.
18. Justificatifs de paiement, 1949.
19. Justificatifs de paiement, 1963.
20. Justificatifs de paiement, 1964.
21. Justificatifs de paiement, 1966.
22. Feuilles d'émargement, 1961.
23. Feuilles d'émargement, 1962.
24. Feuilles d'émargement, 1963.
25. Feuilles d'émargement, 1964.
26. Feuilles d'émargement, 1965.
27. Courrier reçu, 1960.
28. Courrier reçu, 1961.
29. Courrier reçu, 1962.
30. Courrier reçu, 1963.
31. Courrier reçu, 1964.
32. Courrier reçu, 1965.
33. Courrier reçu, 1967.
34. Courrier envoyé, 1961.
35. Courrier envoyé, 1962.
36. Courrier envoyé, 1963.
37. Courrier envoyé, 1964.
38. Courrier envoyé, 1965.
39. Validation des statuts de la Communauté grecque de Suez par le gouvernement égyptien.
40. Modification des statuts de la Communauté grecque de Suez conformément à la loi 384/1956.
41. Correspondance du commissaire patriarcal Nic. Damianakis, de 1959 à 1966.

Tableau 3

À côté de l'armoire, nous avons placé sur une table les livres suivants :

1. Frais de scolarité de 1957 à 1958, de 1965 à 1966.
2. Livre de comptes, 1943.
3. Livre de comptes, de 1954 à 1962.
4. Livre de comptes (sans date).
5. Livre de comptes, divers, de 1962 à 1967.
6. Le même en arabe.
7. Livre de comptes, 1966.
8. Livre de comptes, de 1964 à 1966.

9. Le même en arabe.
10. Liste des cotisations à la Communauté grecque de Suez, de 1965 à 1967.
11. Procès-verbaux des réunions de la Communauté grecque de Suez, de 1966 à 1967.
12. Journal de la salle des machines du cargo « Laconie ».
13. Journal de bord du cargo « Laconie ».
14. Registres de la Communauté grecque de Suez de 1932 à 1966.
15. Quittances de frais de scolarité (sans date).
16. Registre du courrier reçu-envoyé de 1944 à 1965.
17. Registre du courrier reçu-envoyé de 1953 à 1962.
18. Registre du courrier reçu-envoyé, 1966.
19. Registre du mouvement des navires à partir du 1/1/1942.
20. Protocole de messages codifiés, 1942.
21. Protocole de messages codifiés, 1943.
22. Sans titre (avec des noms).
23. Registre du cimetière du 1/1/1932 au 26/4/1955.
24. Registre des recettes de l'église de 1953 à 1967.
25. Journal du cargo « Laconie », 1960.
26. Registre des membres de l'Association sportive de Suez et Port-Tewfik (sans date).
27. Registre de contrats de Suez de 1868 à 1870.
28. Registre de contrats de Suez de 1870 à 1876.
29. Registre de contrats de Suez de 1876 à 1882.
30. Registre de contrats de Suez de 1882 à 1886.
31. Registre de contrats de Suez de 1887 à 1892.
32. Registre de contrats d'Ismaïlia de 1874 à 1876.
33. Registre de contrats d'Ismaïlia de 1876 à 1880.
34. Procès-verbaux du C.A. de la Communauté grecque de Suez de 1959 à 1966.

Bibliographie

- Annuaire statistique de l'Égypte de 1910*, Imprimerie nationale, Le Caire, 1910.
- Auriant, (pseudonyme d'Alexandre Hadjivassiliou), « Méhémet-Ali et les Grecs (1805-1848) », *L'Acropole* 5, janvier-mars 1927.
- Hadziiossif, Ch., *La colonie grecque en Égypte, 1833-1856*, doctorat de troisième cycle, université de Paris-Sorbonne (Paris IV), École pratique des hautes études, IV^e section, 1980.
- Ilbert, R., « Qui est Grec ? La nationalité comme enjeu en Égypte (1830-1930) », *Relations internationales* 54, été 1988, p. 139-160.
- Karanasou, F., « The Greeks in Egypt: from Mohammed Ali to Nasser, 1805-1961 », dans Richard Clogg (dir.) *The Greek Diaspora in The Twentieth Century*, Macmillan Press, Londres, 1999, p. 24-57.
- Kitroeff, A., *The Greeks in Egypt, Ethnicity and Class, 1917-1937*, Ithaca Press, Oxford, 1989.

- Kouanis, G., *Anamniseis apo tin Elliniki Paroikia tou Suez kai tou Port Tewfick*, [Mémoires de la colonie grecque de Suez et de Port Tewfick], Athènes, 1998.
- Politis, Ath., *O Ellinismos ke i Neotera Egyptos*, [L'Hellénisme et l'Égypte moderne.], 2 vol., Éditions Grammata, Alexandrie-Athènes, 1930.
- Recensement général de l'Égypte de 1897*, Imprimerie nationale, Le Caire, 1898.
- Souloyiannis, E., *I thesi ton Ellinon stin Egypto*, [La position des Grecs en Égypte], municipalité d'Athènes, 1999.
- Trimi-Kirou, K., « Quel cosmopolitisme à l'ère des nationalismes ? La colonie grecque alexandrine (1882-1922) », *Cahiers de la Méditerranée* [en ligne], vol. 67, 2003, mis en ligne le 25 juillet 2005, URL : <http://cdlm.revues.org/index130.html>.
- , 'Kinotis' grecque d'Alexandrie : sa politique éducative (1843-1932), Doctorat Nouveau Régime, université des Sciences humaines de Strasbourg (Strasbourg II), 1996.
- Wansbrough et al., « Imtiyazāt », *EP*, III, p. 1207-1208.
- Yialourakis, M., *I Egyptos ton Ellinon*, [L'Égypte des Grecs], Metropolis, Athènes, 1967.